

# INVITATION

## Table ronde

« Changement de direction et droits de mutation : évolution des jurisprudences cantonales  
Valeurs fiscales et valeurs DCF : quid en matière d'impôt sur le capital ? »

**Jeudi, 14 octobre 2021**

16h30 – 18h00, suivi d'un apéritif

Au Best Western Plus Hôtel Mirabeau à Lausanne (sur  
présentation du certificat COVID) et par visio-conférence Zoom

## Table ronde COPTIS

1. Problématique du changement de direction et des droits de mutation  
Présentation par M. Thierry De Mitri des récents arrêts genevois et fribourgeois  
Présentation par M. Pierre Dériaz / M. Nicolas George des autorités fiscales vaudoises de la jurisprudence et de la pratique vaudoises
2. Présentation par M. Yves Grangier sur la question de la différence entre les valeurs fiscales et les valeurs vénales DCF qui posent la problématique d'une imposition quasiment fictive du capital
3. Discussion

## Participants à la discussion

### Yves Grangier

Senior Manager, Real Estate Taxes, PwC Switzerland

### Pierre Dériaz / Nicolas George

Directeur de la Division de la taxation / Responsable de la Section Successions-Donations et Droit de mutation

Administration cantonale des impôts du canton Vaud

## Modération

### Thierry De Mitri

Conseiller fiscal, De Mitri Conseils SA

## Informations pratiques

**Lieu** La table ronde aura lieu à Lausanne et par visio-conférence Zoom.

**Langue** Français

**Inscription** Directement sur notre site [www.coptis.org](http://www.coptis.org) sous Nos actualités/ Évènements